



Rapport annuel 2019

SOMMAIRE

1. ACTIVITES ET RESULTATS	2
1.1. SOTETEL EN BREF	3
1.2. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2019	3
1.3. REVUE DES SEGMENTS D'ACTIVITES	6
RESEAUX D'ACCES & BACKBONE	6
RESEAUX MOBILES	6
SERVICES CONVERGENTS	7
EXPORT	7
1.4. EVOLUTION DE LA SOCIETE	8
1.5. INDICATEURS FINANCIERS	8
1.6. EVALUATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE	9
1.7. LES RESSOURCES HUMAINES	10
1.8. PERSPECTIVES 2020	12
2. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES	13
2.1. PARTICIPATIONS	14
2.2. ACTIONNARIAT	14
2.3. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ET DE CONTROLE	14
2.4. AFFECTATION DES RESULTATS	15
2.5. SOTETEL EN BOURSE	16
3. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2019	18
BILAN	19
ETAT DE RESULTAT	21
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	22
NOTES AUX ETATS FINANCIERS	23
NOTES RELATIVES AU BILAN	26
NOTES RELATIVES AL'ETAT DE RESULTAT	32
NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE	36
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	37
TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS	38
4. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	39
5. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	49
6. PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO	49

I. ACTIVITES ET RESULTATS

SOTETEL, acteur régional de référence pour le conseil, l'ingénierie et l'implémentation des infrastructures numériques, de télécommunications et d'énergie, offrant des services professionnels de qualité centrés sur les besoins et la satisfaction clients, opérateurs, équipementiers et entreprises.

SOTETEL a joué un rôle prépondérant dans le déploiement de l'infrastructure de télécommunications en Tunisie, en prenant part à tous les grands projets réalisés pour le compte de l'Etat puis de l'opérateur national. Elle est également le partenaire privilégié des principaux équipementiers internationaux opérant en Tunisie.

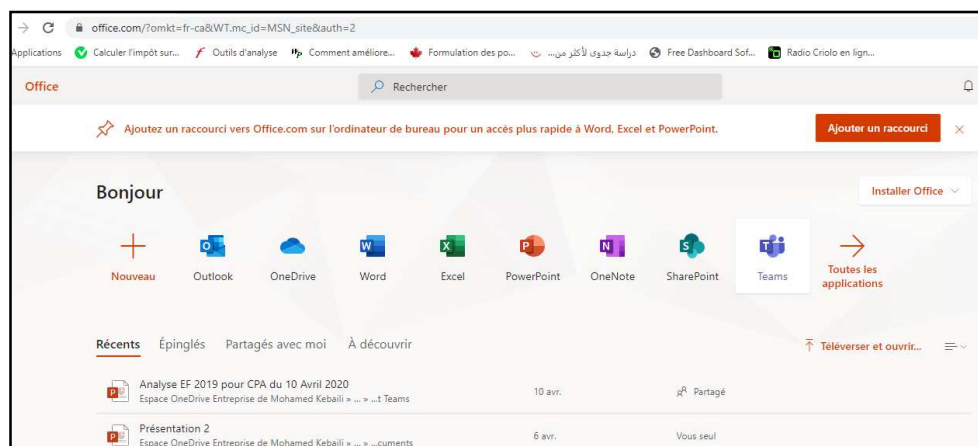
Les activités de SOTETEL couvrent 3 domaines d'activité :

- Les Réseaux d'Accès et Backbones
- Les Réseaux Mobiles
- Les Services Convergeants.

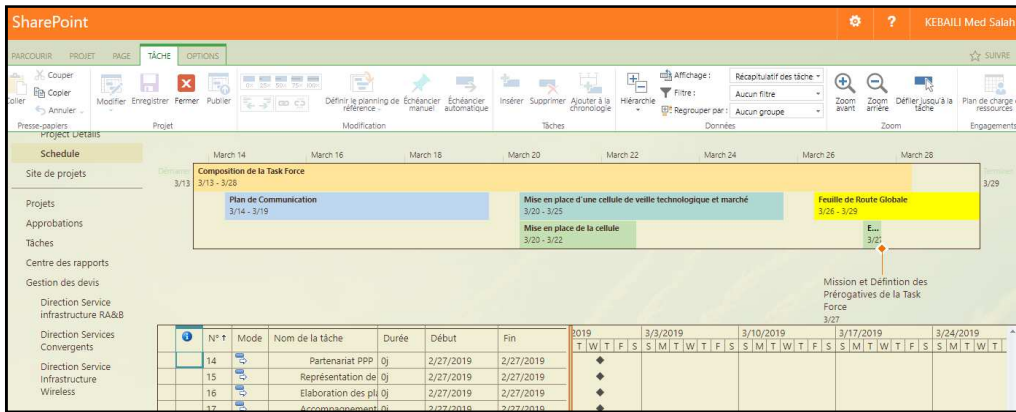
1.2. EVENEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2019

L'exercice 2019 a été marqué par :

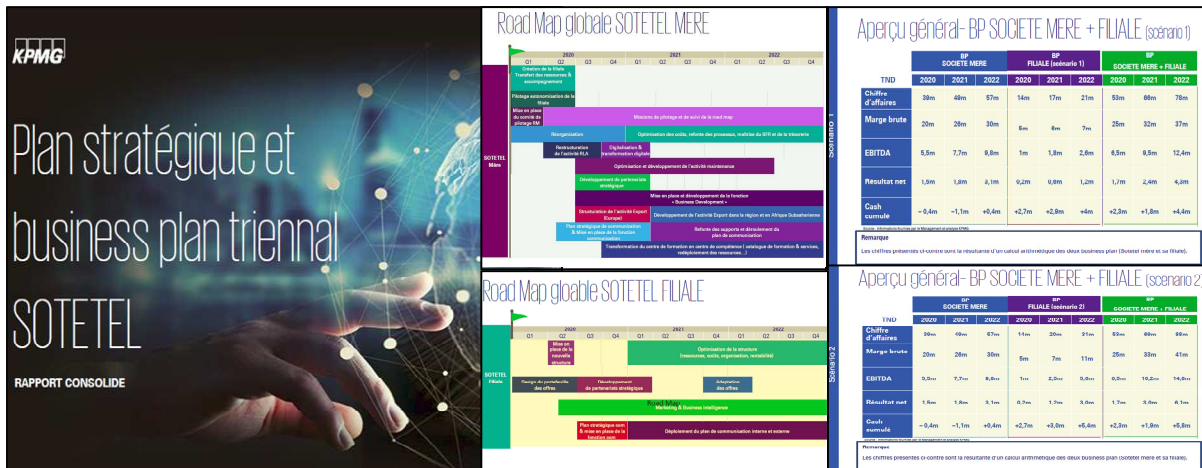
- La diversification de l'activité de l'entreprise par l'introduction des solutions Smart city ;
- Le ralentissement de l'activité classique de l'entreprise (déploiement de l'infrastructure réseaux) ;
- Un fort développement de l'activité de notre succursale à Malte ;
- La consolidation et le développement du capital humain par des formations certifiantes ;
- L'amélioration des revenus de nos Pôles régionaux (à Sousse, Sfax et Médenine) ;
- Le retard de démarrage effectif de Sotetel Algérie, lié à la situation politique : Hirak, perturbation du climat des affaires, organisation d'élections...
- Le maintien de la certification ISO 9001:2015 ;
- La poursuite du plan de transformation digitale de l'entreprise :
 - Migration vers une nouvelle version de l'ERP ;
 - Acquisition d'outils de travail collaboratif et à distance ;



- Déploiement et paramétrage de la plateforme de Gestion de Projets ;



- Acquisition de serveurs d'impression centralisée....
- Elaboration d'un plan de transformation stratégique et d'un business plan pour la période 2020-2022, mission confiée au cabinet de conseil KPMG et réalisée en collaboration avec le management de l'entreprise.



- La participation à la 3^{ème} édition du Tunisia Digital Summit : rendez-vous incontournable des décideurs de la transformation digitale ;



- La signature, le 08 mars 2019, d'une convention de partenariat avec l'opérateur IOT BWS pour le développement des solutions Smart cities ;



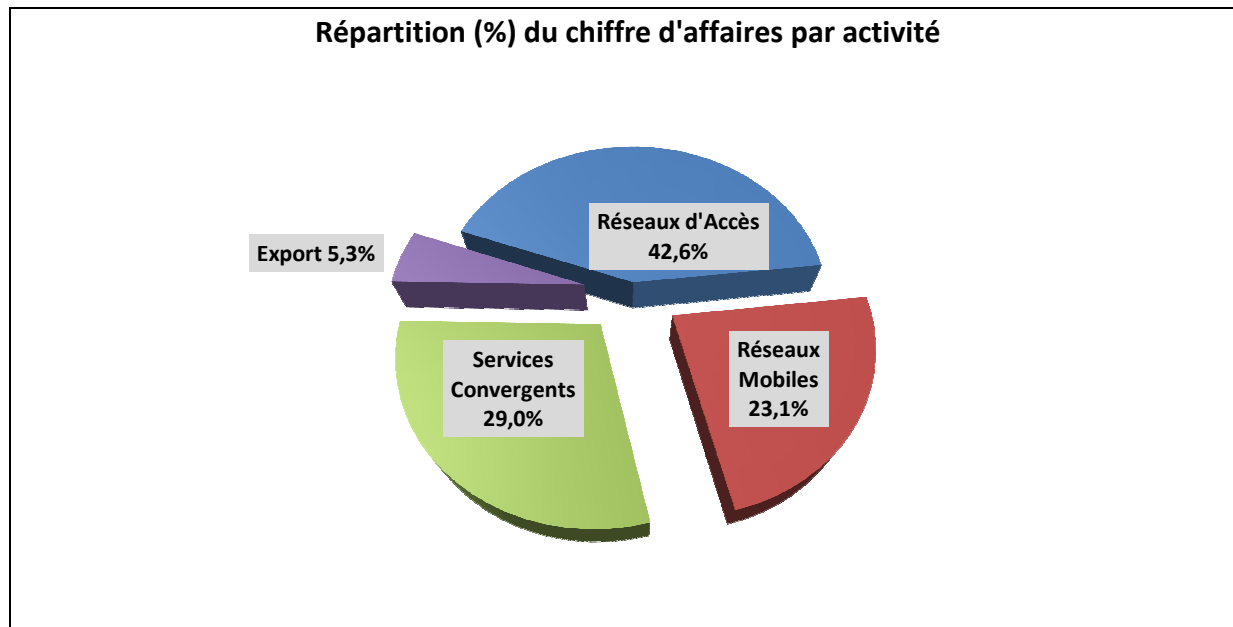
- La participation et le sponsoring de la caravane nationale « TUNISIAN SMART CITIES » organisée par l'association « Bizerte 2050 » en partenariat avec l'association « Tunisian Smart Cities » et le Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique dans une tournée des 24 gouvernorats qui a eu lieu du 24 avril au 01 mai 2019 afin de sensibiliser les acteurs socio-économiques autour des smart cities ;



- La signature, le 23 avril 2019, d'une convention de partenariat Sotetel-Tunisie Télécom-Groupe Soroubat, pour la fourniture aux résidents et usagers des complexes résidentiels, commerciaux et industriels, les meilleurs services en rapport avec le très haut débit ;
- La signature d'une convention de partenariat technologique avec l'ATI en vue d'enrichir les offres de services en matière de Wifi, Smart Cities...
- L'organisation, en partenariat avec notre partenaire technologique Cisco, d'une journée TECH-DAY (le 09 juillet 2019) à destination de nos clients et prospects ;
- La participation au sommet africain dédié aux startups, investisseurs et acteurs de l'écosystème de startup africaine Afric'up (24-25 septembre 2019).

I.3. REVUE DES SEGMENTS D'ACTIVITES

L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 43 805 KDT dont 94,7% en rapport avec l'activité locale et 5,3% à l'Export :



RESEAUX D'ACCES & BACKBONE

L'activité Réseaux d'Accès & Backbone a réalisé un chiffre d'affaires de 18 683 KDT en 2019 contre 23 891 KDT en 2018 soit une baisse de 21,8%. Les principales réalisations ont porté sur :

- Le déploiement des solutions FTTX sur tout le territoire tunisien ;
- Les travaux de génie civil, la fourniture et la pose des câbles en fibres optiques ;
- La maintenance du réseau national de transmission par fibre optique ;
- La mise à niveau des répartiteurs, le swap des équipements MSAN et le raccordement des abonnés ;
- Le déploiement d'infrastructure en fibre optique pour le compte de Tunisie Autoroutes ;
- La fourniture de l'infrastructure en fibre optique au profit de la SNCFT ;
- Les déviations des réseaux en rapport avec les projets d'infrastructure routière du Ministère de l'Equipement ;
- Le démarrage d'une coopération avec l'opérateur d'infrastructure ;
- Le déploiement de l'infrastructure génie civil de télécommunications, pour le compte de grandes entreprises privées de travaux publics et VRD.

RESEAUX MOBILES

L'activité Réseaux Mobiles a réalisé un chiffre d'affaires de 10 100 KDT en 2019 contre 8 967 KDT en 2018, soit une hausse de 12,6%. Les principales réalisations ont porté sur :

- Le redéploiement des sites du réseau aérien pour le compte de l'opérateur national ;
- L'entretien et la réparation des sites du réseau aérien ;
- Le déploiement des équipements au profit d'Ericsson ;
- Le projet génie civil des pylônes ;
- L'installation et la mise en service des équipements IPMSAN pour le compte des équipementiers Huawei et Nokia.

SERVICES CONVERGENTS

L'activité Services Convergents a réalisé un chiffre d'affaires de 12 722 KDT en 2019 contre 13 043 KDT en 2018 soit une baisse de 2,5%. L'année 2018 a été marquée principalement par les réalisations suivantes :

- La fourniture, l'installation, la maintenance et la mise en œuvre des équipements de routage, de switching et des solutions de communications unifiées pour divers clients ;
- L'extension et la maintenance du réseau Metro Ethernet ;
- La fourniture des équipements terminaux CPE ;
- Installation du Réseau National Intégré de l'Administration RNIA phases 2/3 ;
- La maintenance des installations auprès des clients établis dans les zones d'intervention de nos Pôles régionaux (Sousse, Sfax et Médenine) :
 - Etablissements publics (Ministères, Hôpitaux, Banques, Universités, Poste, Caisses Sociales,...)
 - Etablissements privés (PME, Banques, Assurances, Cliniques, Hôtels, Universités privés,...)
- Concrétisation des premières opérations de Smart City.

EXPORT

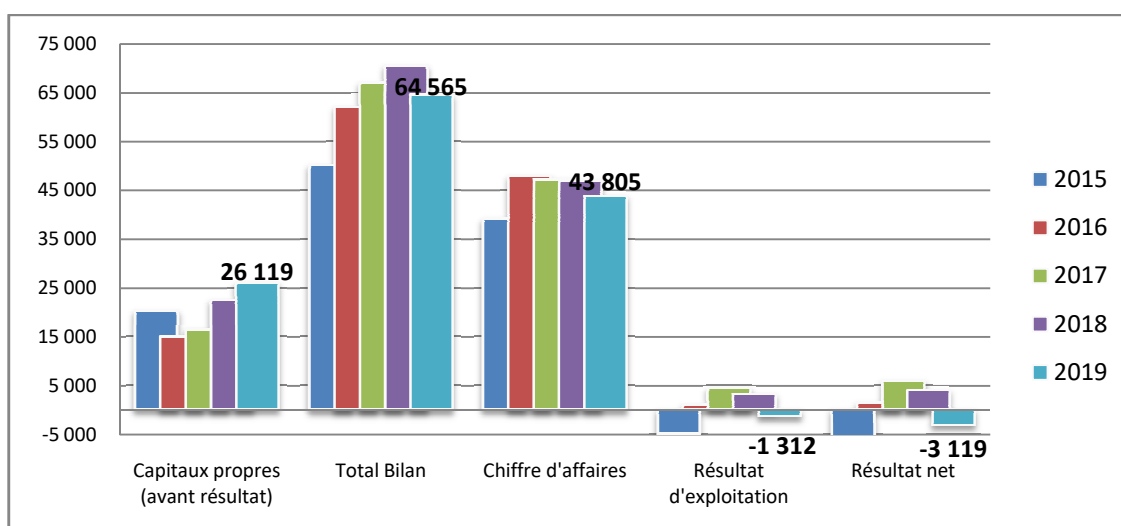
Le chiffre d'affaires réalisé à l'export est de 2 300 KDT en 2019 contre 1 135 KDT en 2018 soit une hausse de 102%. L'année 2019 a été marquée principalement par :

- Une accélération de la croissance de l'activité de notre succursale à Malte ;
- Le maintien de notre présence en Libye en attente de l'amélioration de la situation sécuritaire du pays ;
- Sotetel Algérie : un démarrage impacté par la situation en Algérie ;

I.4. EVOLUTION DE LA SOCIETE

Les chiffres clés qui ont marqué l'évolution de la société sont résumés dans le tableau suivant (en KDT) :

Désignation	2015	2016	2017	2018	2019
Capitaux propres (avant résultat)	20 342	15 067	16 516	22 525	26 119
Taux de croissance	-19,1%	-25,9%	9,6%	36,4%	15,9%
Total Bilan	50 201	62 070	67 064	70 514	64 565
Taux de croissance	-3,5%	23,6%	8,0%	5,1%	-8,4%
Chiffre d'affaires Total	39 136	47 894	47 253	47 036	43 805
Taux de croissance	6,8%	22,4%	-1,3%	-0,4%	-6,9%
Résultat d'exploitation	-4 863	1 114	4 472	3 242 ¹	-1 312
Résultat net de l'exercice	-5 253	1 449	6 008	4 046	-3 119



I.5. INDICATEURS FINANCIERS

- REVENUS : des revenus de 45 331 KDT en baisse de 7,8% par rapport à 2018² ;
- RESULTAT : Un résultat net d'impôt de -3 119 KDT en 2019 contre 4 046 KDT en 2018 ;
- CHARGES D'EXPLOITATION : Les charges d'exploitation ont atteint 46 643 KDT en 2019 contre 45 942 KDT en 2018, enregistrant ainsi une hausse de 1,6%. Les charges d'exploitation sont détaillées comme suit :
 - Les achats consommés ont passé de 24 310 KDT en 2018 à 23 850 en 2019 soit une baisse de 1,9% ;

¹ Après retraitement des états financiers 2018.

² Revenus 2018 après retraitement : 49 184 KDT.

- Les Charges du Personnel ont passé de 13 159 KDT en 2018 à 14 321 KDT en 2019 enregistrant une hausse de 8,8% ;
- Les dotations aux amortissements et aux provisions ont passé de 4 093 KDT en 2018 à 3 261 KDT en 2019 soit une baisse de 20,3% ;
- Les autres charges d'exploitation passent de 4 379 KDT en 2018 à 5 210 KDT en 2019 enregistrant une hausse de 19%.
- CHARGES FINANCIERES : Les charges financières ont atteint 2 198 KDT en 2019 contre 1 652 KDT en 2018, enregistrant une hausse de 33,1% ;
- AUTRES GAINS : Les autres gains ont atteint 381 KDT en 2019 contre 996 KDT en 2018 ;
- LE BILAN : Le total du bilan arrêté au 31/12/2019 a enregistré une baisse par rapport à 2018 de 5 949 KDT passant de 70 514 KDT en 2018 à 64 565 KDT en 2019 ;
- LES POSTES DE L'ACTIF :
 - Les immobilisations corporelles nettes ont atteint 8 858 KDT en 2019 contre 9 062 KDT pour l'année 2018 ;
 - Les immobilisations financières nettes ont atteint 707 KDT en 2019 contre 857 KDT pour l'année 2018 ;
 - Les valeurs d'exploitation nettes ont atteint 4 167 KDT en 2019 contre 3 404 KDT en 2018 ;
 - Le compte clients net a enregistré une baisse de 8 183 KDT, passant de 44 021 KDT en 2018 à 35 838 KDT en 2019.
- LES POSTES DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS :
 - Les capitaux propres avant affectation des résultats en 2019 ont atteint 26 119 KDT contre 22 525 KDT en 2018 ;
 - Le résultat de l'exercice 2019 est de -3 119 KDT contre un bénéfice de 4 046 KDT en 2018 ;
 - Les passifs non courants ont passé de 4 019 KDT en 2018 à 2 414 KDT en 2019 ;
 - Les passifs courants ont passé de 39 924 KDT en 2018 à 39 151 KDT en 2019.

I.6. EVALUATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Courant 2019, les travaux d'audit interne ont porté sur :

- Le suivi des recommandations du Conseil d'Administration, du Comité Permanent d'Audit et du commissaire aux comptes, en matière de respect des règles de contrôle interne ;
- L'audit des procédures conformément au plan annuel d'audit ;
- Des missions d'audit interne à la demande de la Direction Générale.

Recommandations émises :

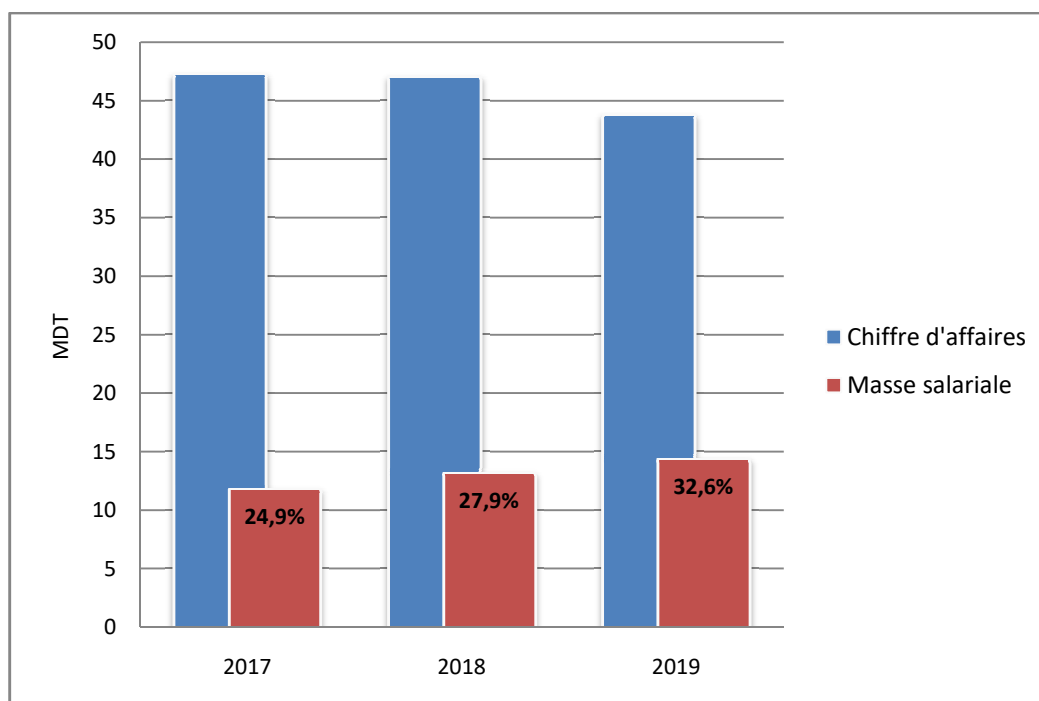
- Revue et amélioration des manuels de procédures et d'organisation ;
- Revue et amélioration du processus comptable ;
- Mise à niveau et intégration du système d'information.

I.7. LES RESSOURCES HUMAINES

A- EFFECTIF :

Désignation	2017	2018	2019	2019 vs 2018
Chiffre d'affaires kDT	47 253	47 036	43 805	-6,9%
Masse salariale kDT	11 764	13 159	14 321	+8,8%
Effectif début	358	411	409	-0,5%
Effectif fin	411	409	429	+4,9%
Effectif moyen	385	410	419	+2,2%
Salaire annuel moyen par agent kDT	31	32	34	+6,8%
CA annuel moyen par agent kDT	123	115	105	-8,9%
Ratio masse salariale / CA	24,90%	27,98%	32,69%	+16,8%

L'effectif au 31/12/2019 est de 429 agents dont 336 permanents. Le ratio de masse salariale vs chiffre d'affaires passe de 27,98% en 2018 à 32,69% en 2019, impacté essentiellement par la baisse des revenus et l'application des accords sur l'augmentation des salaires.



B- FORMATION ET DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Les efforts engagés en 2019 pour développer les compétences et la valeur professionnelle de chaque employé à SOTETEL, ont été marqués par la réalisation des actions de formations certifiantes axées sur :

- Les réseaux de télécommunications (switching, routage, data center ...)
- Le management de projets ;
- La santé et la sécurité au travail ;
- L'anglais en milieu professionnel.

A cet effet, 149 agents ont suivi des actions de formation durant l'année 2019 totalisant 1 023 H/J (représentant un taux d'accès de 35% de l'effectif total) et ce pour un montant de 99 732 Dinars.

Par ailleurs et afin de maintenir notre certification ISO9001:2015, des efforts ont été menés pour former et qualifier des auditeurs internes qualité selon les lignes directrices de la norme ISO19011:2018.

C- AUTRES ACTIVITES

Une journée de team building, avec la participation de la plupart des employés, a été organisée à Hammamet et animée par des coachs de renommée :



Cette journée a été l'occasion de :

- Renforcer l'esprit d'équipe ;
- Communiquer sur la nouvelle identité visuelle de Sotetel ;
- Partager les valeurs de l'entreprise ;
- Motiver les salariés.

I.8. PERSPECTIVES 2020

Le plan stratégique engagé par SOTETEL vise principalement à :

- Finaliser les actions engagées, de mise à niveau du système d'information ;
- Restructurer l'organisation ;
- Optimiser les coûts et maîtriser le BFR ;
- Renforcer l'orientation vers les projets à forte valeur ajoutée ;
- Développer les partenariats stratégiques ;
- Recentrer les priorités à l'Export (Europe et Afrique du nord).

Le budget 2020, dans sa version initiale, était ambitieux, avec comme objectif d'accroître les revenus et d'améliorer la rentabilité de l'entreprise, mais l'expansion à la Tunisie, de la pandémie COVID-19 a donné lieu, à partir du mois de mars 2020, à plusieurs mesures prises par les autorités tunisiennes dont le confinement sanitaire total de la population, ce qui a eu des répercussions sur l'activité de l'entreprise et ses orientations.

Une version révisée du budget est en cours d'élaboration en y intégrant un plan de relance dont l'objectif est de :

- Limiter l'impact de la crise ;
- Saisir les opportunités qui peuvent se dégager suite à la crise.

Par ailleurs, le plan de transformation stratégique ainsi que le business plan triennal 2020-2022 seront actualisés et ce tenant compte des conséquences liées au contexte sanitaire.

2. INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

Désignation	Participation	%	Dépréciation	V. nettes au 31/12/19	V. nettes au 31/12/18
CERA	1 000	6,25	-	1 000	1 000
A.T.I	89 900	9	-	89 900	89 900
S.R.S ^(*)	150 000	50	150 000	0	-
Tunisie Autoroutes	253 421	0,3	-	253 421	253 421
ESPRIT	130 000	6,5	-	130 000	130 000
TOPNET	79	0	-	79	79
SPA SOTETEL Algérie	383 064	49	153 226	229 838	383 064
Total	1 007 464		303 226	704 238	857 464

(*) La société « S.R.S » est en cours de liquidation.

2.2. ACTIONNARIAT

Le capital de SOTETEL s'élève à 23 184 000 dinars répartis comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Part du capital
Tunisie Télécom	1 622 880	35,00 %
El Atheer Funds	346 500	7,47 %
Divers porteurs (-5%)	2 667 420	57,53 %
Total	4 636 800	100%

2.3. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION ET DE CONTROLE

• COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nom & Prénom	Durée du mandat	Fonction exercée	Société
Tunisie Télécom (représentée par Mr. Mohamed Fadhel Kraiem)	2017-2018-2019		Tunisie Telecom
M. Mohamed Fadhel Kraiem	2017-2018-2019	Président Directeur Général	Tunisie Telecom
M. Lassaad Ben Dhiab	2019-2020-2021	Directeur Central	Tunisie Telecom
M. Okba Moussa	2019-2020-2021	Directeur Exécutif	Tunisie Telecom
M. Nejib Dimassi	2017-2018-2019	Représentant du flottant	
M. Habib Bouzouita	2017-2018-2019	Représentant du flottant	
M. Abdelaziz Ben Youssef	2017-2018-2019	Représentant du flottant	

- Le Directeur Général : Habib Bouattay ;

- Le Commissaire aux comptes (désigné lors de l'AGO du 05 juillet 2019) : Groupement Cabinet 4A (Auditing, Advisory, Assistance & Accounting) et Bakertilly Consulting & Financial Firm.

REGLES APPLICABLES À LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Les Membres du Conseil d'Administration sont nommés par l'Assemblée Générale Constitutive ou par l'Assemblée Générale Ordinaire, la durée des fonctions des administrateurs est de trois ans.
- La désignation des Membres du Conseil d'Administration prend effet à partir de l'acceptation de leurs fonctions et éventuellement à partir de la date de leur présence aux premières réunions du Conseil.
- Les administrateurs désignés par l'élection sont rééligibles.
- L'Assemblée Générale Ordinaire peut à tout moment révoquer les Membres du Conseil d'Administration.
- L'Assemblée Générale Ordinaire peut nommer un salarié de la société comme Membre du Conseil d'Administration à condition que son contrat de travail soit antérieur de cinq années à sa nomination et correspond à un emploi effectif.
- Le Conseil d'Administration peut, entre deux Assemblées Générales procéder à des nominations à titre provisoire en cas de vacance d'un poste suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité physique.
- Cette nomination est soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale. Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le Conseil n'en seront pas moins valables.
- Lorsque le nombre des Membres du Conseil d'Administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

(Extraits des articles 19 et 20 du statut de SOTETEL)

2.4. AFFECTATION DES RESULTATS

Sur les bénéfices nets, il est prélevé dans l'ordre suivant :

- 1- Les reports déficitaires
- 2- 5% au moins pour constituer les réserves légales obligatoires et ce jusqu'à hauteur de 10% du capital social ;
- 3- Les sommes que le Conseil d'Administration jugera utiles à la constitution d'un fonds de prévoyance destiné à faire face aux dépenses de construction et installations nouvelles ;
- 4- La somme nécessaire pour servir aux actions un premier dividende de 6% sur le capital libéré non amorti, sans que si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années suivantes ;
- 5- La somme que le Conseil juge utile pour servir le fonds d'intéressement du personnel de SOTETEL ;

Toutefois, l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, a le droit de décider le prélèvement, sur la proportion revenant aux actionnaires dans le solde des bénéfices des sommes qu'elle juge convenables de fixer, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice suivant, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif, soit pour être portées à des fonds de réserves extraordinaires.

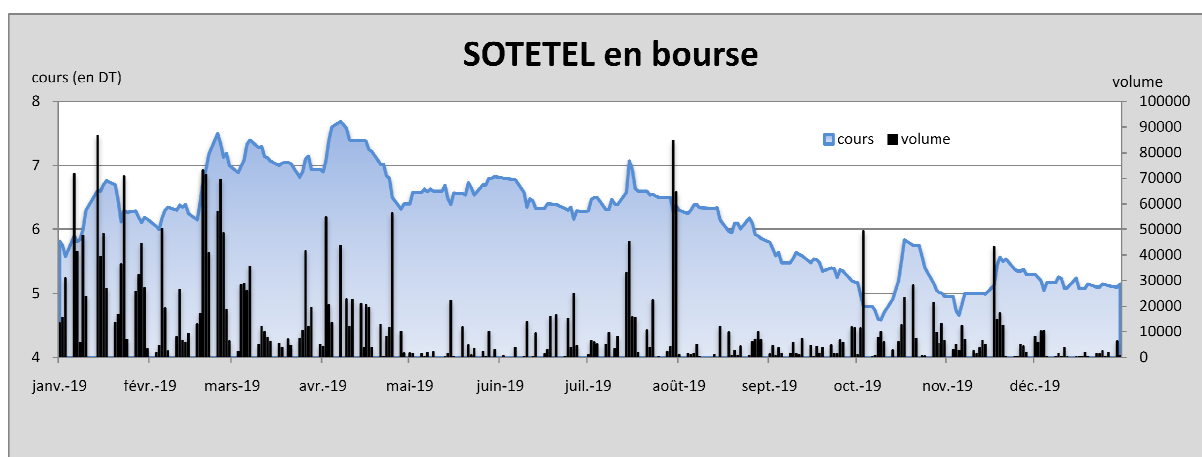
Ce fonds peut être notamment affecté suivant ce qui est décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire, soit au rachat et à l'annulation d'actions de la société, soit encore à l'amortissement de ces actions qui ne peut se faire que par le remboursement à chaque actionnaire d'une fraction égale. Les actions amorties sont remplacées par les actions de jouissance qui, sauf le droit au premier dividende de 6% et au remboursement du capital, confèrent au propriétaire tous les droits attachés aux actions non amorties.

Le paiement des dividendes se fait aux périodes fixées par le Conseil d'Administration.
(Extraits de l'article 43 du statut de SOTETEL)

2.5. SOTETEL EN BOURSE

DESIGNATION	2019	2018	2019 vs 2018
Cours ouverture (DT)	5,82	2,66	119%
Cours clôture (DT)	5,15	5,74	-10%
Cours + haut (DT)	7,69	5,75	34%
Cours +bas (DT)	4,59	2,64	74%
Titres traités (Nbre)	3 053 982	4 642 486	-34%
Capitaux traités (KDT)	19 411	18 026	8%
Capitalisation au 31/12/2019 (KDT)	23 880	26 615	-10%

Evolution du cours de l'action et des titres traités en 2019



Le cours de l'action Sotetel a enregistré en 2019 une baisse de 10% avec un plus haut, le 8 avril 2019, à 7^d,690 et un plus bas, le 10 octobre 2019, à 4^d,590.

3 053 982 actions Sotetel ont été échangées en 2019 pour des capitaux traités de l'ordre de 19 411MDT.

Evolution des capitaux propres (2013-2019), exprimé en DT :

Désignations	CAPITAL	RESERVES	Réserves	Prime	Réserves	Avoirs des	Résultats	Résultat	Total des
	SOCIAL	LEGALES	fonds social	d'émission	fonds Régul	actionnaires	reportés	de l'exercice	capitaux
Solde au 31/12/2013 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	357 522	1 054 674	500 000	-332 945	5 361	-1 399 376	25 341 702
Variation des résultats reportés							-1399376	1399376	
Apurement									
Dividende									
Solde au 31/12/2013 (après affectation)	23 184 000	1 972 466	357 522	1 054 674	500 000	-332 945	-1 394 015	0	25 341 701
Attribution de dividendes									
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social			-188 455						
Variation avoir des actionnaires						-6 112			
Résultat de l'exercice 2014								-4643691	
Solde au 31/12/2014 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	169 067	1 054 674	500 000	-339 057	-1 394 014	-4 643 691	20 503 445
Variation des résultats reportés							-4643691	4643691	
Apurement									
Dividende									
Solde au 31/12/2014 (après affectation)	23 184 000	1 972 466	169 067	1 054 674	500 000	-339 057	-6 037 705	0	20 503 444
Attribution de dividendes									
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social			-162 225						
Variation avoir des actionnaires						791			
Résultat de l'exercice 2015								-5 253 254	
Solde au 31/12/2015 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	6 842	1 054 674	500 000	-338 266	-6 037 706	-5 253 254	15 088 757
Variation des résultats reportés							-5 253 254	5 253 254	
Solde au 31/12/2015 (après affectation)	23 184 000	1 972 466	6 842	1 054 674	500 000	-338 266	-11 290 960	0	15 088 757
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social			-6 842						
Variation avoir des actionnaires						-14 668			
Résultat de l'exercice 2016								1 448 989	
Solde au 31/12/2016 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	0	1 054 674	500 000	-352 934	-11 290 960	1 448 989	16 516 236
Variation des résultats reportés							1 448 989	-1 448 989	
Solde au 31/12/2016 (après affectation)	23 184 000	1 972 466	0	1 054 674	500 000	-352 934	-9 841 970	0	16 516 236
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social									
Variation avoir des actionnaires									
Résultat de l'exercice 2017								6 008 431	
Solde au 31/12/2017 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	0	1 054 674	500 000	-352 934	-9 841 970	6 008 431	22 524 667
Variation des résultats reportés							6 008 431	-6 008 431	
Solde au 31/12/2017 (après affectation)	23 184 000	1 972 466	0	1 054 674	500 000	-352 934	-3 833 539	0	22 524 667
Attribution de dividendes									
Variation des réserves légales									
Variation des réserves pour fonds social(AUTRES CAPITAUX PROPRES)						389			
Variation avoir des actionnaires									
Résultat de l'exercice 2018								4 045 857	
Solde au 31/12/2018 (avant affectation)	23 184 000	1 972 466	0	1 054 674	500 000	-352 545	-3 833 539	4 045 857	26 570 913
Variation des résultats reportés							3 833 539	-3 833 539	
Solde au 31/12/2018 (après affectation)	23 184 000	1 972 466	0	1 054 674	500 000	-352 545	0	212 318	26 570 913
Attribution de dividendes				-275 766				-187 914	
Variation des réserves légales		24 404						-24 404	
Variation des réserves pour fonds social(AUTRES CAPITAUX PROPRES)									
Variation avoir des actionnaires				6 066		122	5 614		
Résultat de l'exercice 2019								-3 119 116	
Solde au 31/12/2019 (avant affectation)	23 184 000	1 996 870	0	784 974	500 000	-352 423	5 614	-3 119 116	22 999 919

3. ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2019

BILAN

arrêté au 31 Décembre 2019 (exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES		9 627 285	9 919 933
Immobilisations incorporelles		1 006 986	943 887
Moins : amortissements		-944 716	-943 887
		62 270	0
Immobilisations corporelles	A-1	28 273 792	28 485 315
Moins : amortissements		-19 416 165	-19 422 847
		8 857 627	9 062 468
Immobilisations financières	A-2	1 010 614	1 007 464
Moins : provisions		-303 226	-150 000
		707 389	857 464
Autres actifs non courants	A-3	715 450	1 127 855
Moins : provisions		-688 070	-672 407
		27 380	455 447
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		9 654 666	10 375 380
ACTIFS COURANTS			
Stocks		4 850 440	4 195 856
Moins : provisions		-683 516	-791 778
	A-4	4 166 924	3 404 077
Clients & comptes rattachés		43 359 937	50 760 407
Moins : provisions		-7 522 294	-6 739 249
	A-5	35 837 643	44 021 158
Autres actifs courants		10 969 777	10 228 827
Moins : provisions		-205 919	-25 049
	A-6	10 763 857	10 203 778
Placements et autres actifs financiers		59 433	57 628
Moins : provisions		0	0
	A-7	59 433	57 628
Liquidités et équivalents de liquidités	A-8	4 082 326	2 452 342
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		54 910 184	60 138 984
TOTAL DES ACTIFS		64 564 850	70 514 364

BILAN

arrêté au 31 Décembre 2019 (exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES	P-1		
Capital social	P-1-1	23 184 000	23 184 000
Réserves légales		1 996 871	1 972 467
Autres capitaux propres		932 551	1 202 128
Résultats reportés		5 614	-3 833 539
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		26 119 036	22 525 055
Résultat de l'exercice	P-2	-3 119 116	4 045 857
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		22 999 919	26 570 912
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	P-3-1	1 951 744	3 376 659
Provisions	P-3-2	461 935	642 644
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		2 413 679	4 019 304
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	P-4	22 660 049	18 062 223
Autres passifs courants	P-5	14 421 072	18 510 211
Concours bancaires et autres passifs financiers	P-6	2 070 131	3 351 714
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		39 151 252	39 924 148
TOTAL DES PASSIFS		41 564 931	43 943 452
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		64 564 850	70 514 364

ETAT DE RESULTAT

Arrêté au 31 Décembre 2019

(Exprimé en dinar tunisien)

	NOTES	31/12/2019	31/12/2018 Retraité ^(*)	31/12/2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	R-1			
Ventes, travaux & services	R-1-1	43 805 130	47 035 970	47 035 970
Autres produits d'exploitation		1 525 686	2 147 742	255 758
Total des produits d'exploitation		45 330 816	49 183 711	47 291 728
CHARGES D'EXPLOITATION	R-2			
Achats d'approvisionnements consommés	R-2-1	23 850 414	24 310 233	24 310 233
Services extérieurs				3 442 598
Charges de personnel	R-2-2	14 321 355	13 159 487	13 159 487
Dotations aux amortissements et aux provisions	R-2-3	3 261 201	4 092 645	2 326 946
Autres charges d'exploitation	R-2-4	5 209 594	4 379 267	941 976
Total des charges d'exploitation		46 642 564	45 941 632	44 181 240
Résultat d'exploitation	R-3	-1 311 747	3 242 080	3 110 488
Charges financières nettes	R-3-1	-2 197 521	-1 651 820	-1 806 031
Produits des placements	R-3-2	130 000	293 950	447 761
Autres gains ordinaires	R-3-3	380 776	996 252	1 122 937
Autres pertes ordinaires	R-3-4	-20 182	-5 306	
Résultat des activités ordinaires avant impôt		-3 018 674	2 875 156	2 875 155
Impôt sur les bénéfices	R-4	-100 442	-104 380	-104 379
Résultat des activités ordinaires après impôt		-3 119 116	2 770 776	2 770 776
Effets des modifications comptables (net d'impôts)			1 275 081	1 275 081
Résultats après modifications comptables		-3 119 116	4 045 857	4 045 857

^(*) Les montants relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 ont été retraités à des fins comparatives

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Arrêté au 31 Décembre 2019

(Exprimé en dinar tunisien)

DESIGNATION	31/12/2019	31/12/2018
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements	60 799 647	53 671 476
Clients	59 348 935	51 994 438
Produits divers ordinaires	1 450 712	1 677 038
Décaissements	52 877 989	41 580 064
Fournisseurs	34 050 406	23 356 803
Personnel	11 434 080	10 210 613
Etat et collectivités publiques	5 130 757	5 337 060
Autres décaissements	2 262 746	2 675 588
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 921 658	12 091 412
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Encaissements	346 000	296 965
Cessions d'Immobilisations	346 000	296 965
Décaissements	490 411	482 962
Acquisition immobilisations incorporelles		
Acquisition immobilisations corporelles	490 411	482 962
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-144 411	-185 997
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Encaissements	2 742 237	1 200 000
Emprunts bancaires	2 742 237	1 200 000
Décaissements	8 185 049	7 395 629
Emprunts et Leasing	5 358 145	5 489 750
Dividendes et Jetons de présence	530 480	52 064
Avances à régulariser	12 935	3 691
Charges Financières	2 283 489	1 467 058
Souscription au capital Sotetel-Algérie		383 066
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-5 442 812	-6 195 629
Variation de la trésorerie	2 334 435	5 709 786
Trésorerie au début de l'exercice	1 747 891	-3 961 895
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 082 326	1 747 891

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Au 31 DECEMBRE 2019

1. PRESENTATION & REGIME FISCAL DE LA SOCIETE

1.1 Présentation de la société

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications (SO.T.E.TEL) est une société anonyme créée en 1981, au capital social de 23 184 000 Dinars divisé en 4 636 800 actions de 5 Dinars chacune.

La SO.T.E.TEL a été introduite par OPV au premier marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis le 27/05/1998. L'objet social de la SOTETEL consiste à réaliser :

- Les prestations de service, d'installation, de déploiement, de test, de réception, d'intégration, de mise en service, d'exploitation et de maintenance de fournitures, d'équipements terminaux, de réseaux publics et privés de télécommunications filaires, optiques, radioélectriques et virtuels.
- La formation professionnelle et la distribution commerciale.
- Les prestations d'études, de développements, de conception, d'architecture, d'ingénierie, de conseil/consulting, d'expertise, d'audit, de support et d'assistance technique.

1.2 Régime fiscal de la société

La SO.T.E.TEL est assujettie à la TVA, et elle est soumise à l'impôt sur les sociétés au taux du droit commun de 25%.

2. PRINCIPES & METHODES COMPTABLES

2.1 Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019 exprimés en dinars Tunisiens, ont été arrêtés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes du système comptable des entreprises (loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996).

2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les états financiers couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019.

2.2.1 Les immobilisations

Les immobilisations corporelles sont inscrites à l'actif à leur coût d'acquisition en hors TVA à l'exception du matériel ayant supporté une TVA non déductible fiscalement.

Ces immobilisations sont amorties selon la méthode d'amortissement linéaire, la base amortissable est constituée par la valeur d'entrée. Les taux d'amortissements appliqués par la S.O.T.E.TEL sont ceux prévus par l'administration fiscale.

<input type="checkbox"/> Constructions	2 %
<input type="checkbox"/> Matériels & engins	20 %
<input type="checkbox"/> Matériels de transport	20 %
<input type="checkbox"/> M.M.B	10 %
<input type="checkbox"/> Logiciels informatiques	33 %
<input type="checkbox"/> Matériels informatiques	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata temporis.

2.2.2 Les placements à court terme

Les placements à court terme sont composés d'actions SICAV. Ils sont enregistrés au cours de clôture. Les pertes ou les gains sur placement par rapport au prix d'acquisition sont portés au résultat comptable.

2.2.3 Comptabilisation des stocks

Le coût historique des stocks correspond au coût d'acquisition composé du prix d'achat, des droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que des frais de transport, d'assurance et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les éléments de stocks de la S.O.T.E.TEL sont valorisés selon la méthode du CMP. Ainsi, les sorties sont valorisées au CMP qui est modifié à l'occasion de chaque nouvelle entrée.

Les stocks d'exploitation sont valorisés au coût moyen pondéré après chaque entrée.

2.2.4 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont mesurés à la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre des prestations de services et ventes réalisées par la S.O.T.E.TEL. Les revenus sont déterminés nets des réductions commerciales, des taxes sur le chiffre d'affaires et en général de toute somme encaissée pour le compte de tiers.

Les revenus non encore facturés sont comptabilisés en tenant compte du degré d'avancement estimé en fonction des travaux effectivement réalisés et valorisés aux prix contractuels.

3. CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Au cours de l'exercice 2019, la SOTETEL a procédé à un changement dans la présentation de certains postes des états financiers. Ainsi, la colonne comparative a été retraitée.

4. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Durant le mois de mars 2020, la montée exponentielle de l'épidémie du COVID-19 a engendré un ralentissement de toute activité économique. Un certain nombre de mesures exceptionnelles ont été prises par le Gouvernement Tunisien. Certaines d'ordre social visant à ralentir et limiter la diffusion du virus, d'autres d'ordre fiscal et général visant à protéger les entreprises, l'économie du pays des conséquences majeures de cette crise mondiale sans précédent.

Cette situation n'a pas d'impact sur les états financiers arrêtés au 31/12/2019. Cependant, l'impact de cet événement sur les états financiers de l'exercice 2020 ne peut pas être évalué à la date de la préparation de cette note.

NOTES RELATIVES AU BILAN

A-1 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles nettes totalisent au 31/12/2019 la somme de 8 857 627DT contre 9 062 468DT au 31/12/2018. La composition de ces immobilisations par catégorie se présente comme suit :

DESIGNATIONS	V. BRUTE	AMORTISSEMENTS	V.N 31-12-19	V.N 31-12-18
- Terrains	1 420 010	-	1 420 010	1 420 010
- Constructions	8 108 473	-3 527 492	4 580 981	4 548 194
- Mat& Outillages	10 361 811	-9 596 326	765 485	925 637
- Mat de Transport	5 585 391	-3 870 334	1 715 057	1 864 042
- Autres Immobilisations	2 798 107	-2 422 013	376 094	304 585
Total	28 273 792	-19 416 165	8 857 627	9 062 468

A-2 Immobilisations Financières

Les immobilisations financières nettes totalisent la somme de 707 389DT au 31/12/2019 contre 857 464DT au 31/12/2018 et se détaillent comme suit :

DESIGNATIONS	V. BRUTE	DEPRECIATIONS	V.N 31-12-19	V.N 31-12-18
- Actions libérées	1 007 464	303 226	704 238	857 464
- Dépôts et cautionnements	3 150	-	3 150	-
Total	1 010 614	303 226	707 389	857 464

La composition du portefeuille titre de la SOTETEL se présente comme suit :

DESIGNATIONS	PARTICIPATIONS	%	DEPRECIATIONS	V.N 31-12-19	V.N 31-12-18
CERA	1000	6,25	-	1000	1000
ATI	89900	9	-	89900	89900
S R S ⁽¹⁾	150000	50	150000	-	-
Tunisie Autoroutes	253421	0,3	-	253421	253421
ESPRIT	130000	6,5	-	130000	130000
TOPNET	79	0	-	79	79
SPA (sotetel Algérie)	383 064	49	153 226	229 838	383 064
Total	1 007 464		303 226	704 238	857 464

⁽¹⁾ La SRS est en cours de liquidation

A-3 Autres Actifs Non Courants

Les autres actifs non courants se composent des charges reportées. Ils totalisent au 31/12/2019 la somme de 27 380DT contre 455 447DT au 31/12/2018. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
Charges reportées (indemnités de départ volontaire à la retraite)	412404	2 062 022
Moins résorptions	-412404	-1 649 618
Charges reportées (certifications pour mise à niveau Technologique)	715450	715 450
Moins résorptions	-688070	-672 407
Totaux	27380	455 447

A-4 Stocks

Les stocks de la SOTETEL se composent essentiellement de câbles, accessoires et matériel téléphonique, pièces de rechanges et fournitures. Ils représentent au 31/12/2019 un montant net de 4 166 924 DT contre 3 404 077DT au 31/12/2018.

DESIGNATIONS	31/12/2019		31-12-19	31-12-18
	V. Brute	Dépréciations		
Matières premières	4 362 693	-683 516	3 679 177	2 824 677
Matières consommables	105 285		105 285	548 487
Fournitures	28 970		28 970	30 914
Pièces de rechanges	353 492		353 492	
Totaux	4 850 440	-683 516	4 166 924	3 404 077

A-5 Clients & Comptes Rattachés

Les créances commerciales après provisions s'élèvent au 31/12/2019 à 35 837 643DT contre 44 021 158DT au 31/12/2018. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Créances facturées	20849588	21 560 949
- Créances retenues de garantie	6 696 357	7 411 372
- Créances à facturer	15 813 992	21 788 086
Totaux des créances avant provisions	43359937	50 760 407
Provisions pour créances douteuses	-7 522294	-6 739 249
Totaux des créances après provisions	35837643	44 021 158

A-6Autres Actifs Courants

Les autres actifs courants totalisent au 31/12/2019 un solde de 10 763 857 DT contre 10 203 778 DT au 31/12/2018. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Personnel, avances et acomptes	210994	198 706
- Organismes représentant le personnel	78800	61 191
-TFP à récupérer	256 437	353 033
- Débiteurs divers	557 141	344 585
- Crédit d'impôts	9130077	8 401 642
- Avances/acompte	51 078	471 030
- Charges constatées d'avance	605050	398 640
- Compte d'attente actif	80 200	-
- Moins provisions	-205 919	-25 049
Totaux	10 763 857	10 203 778

A-7Placements et Autres Actifs Financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent au 31/12/2019 un solde débiteur de 59 433DT contre 57 628DT au 31/12/2018. L'évolution de ces soldes par nature se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	3/12/2018
- Placements (Actions Sicav)	10 807	10 684
- Régie d'avances et d'accréditifs	48 627	46 944
Totaux	59 433	57 628

A-8Liquidités et Equivalents de Liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31/12/2019 un solde débiteur de 4 082 326DT contre 2 452 342DT au 31/12/2018. L'évolution de ces soldes se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	3/12/2018
- Banques	4 007 462	2 385 257
- CCP	71 687	63 908
- Caisses (fonds de caisse agence Lybie)	3 177	3 177
Totaux	4 082 326	2 452 342

P-1 Capitaux Propres

Les capitaux propres avant résultat présentent un solde de 26 119 036 DT au 31/12/2019 contre 22 525 055DT au 31/12/2018.

DESIGNATIONS	30/12/2019	31/12/2018
- Capital social	23 184 000	23 184 000
- Réserves légales	1 996 871	1 972 467
- Prime d'émission	784 974	1 054 674
- Autres capitaux propres	147 577	147 454
- Résultats reportés	5 614	-3 833 539
Totaux	26 119 036	22 525 055

P-1-1Capital Social

Le capital de la SOTETEL est réparti entre les actionnaires comme suit :

<input type="checkbox"/> Capital social (en DT)	23 184 000
<input type="checkbox"/> Nombre d'actions	4 636 800
<input type="checkbox"/> Valeur nominale de l'action (en DT)	5
<input type="checkbox"/> Nombre d'actionnaires	1 424
Actionnaires	
<input type="checkbox"/> Tunisie Télécom	35,00%
<input type="checkbox"/> Al Atheer Com	7,47%
<input type="checkbox"/> Divers porteurs (capital flottant)	57,53%

P-2Résultat de l'exercice

Le résultat au 31/12/2019 net d'impôts est déficitaire de 3 119 116DT contre un bénéfice de 4 045 857DT au 31/12/2018.

P-3-1Emprunts

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2019 la somme de 1 951 744DT contre 3 376 659DT au 31/12/2018.

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Emprunt BT (plan départ volontaire à la retraite)	490 907	1 472 725
- Emprunt leasing BT	461 870	281 385
- Emprunt leasing Attirai Bank	961761	1 622 549
- Dépôts et cautionnements reçue	37 206	-
Totaux	1 951 744	3 376 659

P-3-2Provisions

Le solde de ce poste totalise au 31/12/2019 la somme de 461 935DT contre 642 644DT au 31/12/2018. Il se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Provisions pour risque fiscal	-	454 990
- Provisions risque fiscal Agence Lybie	150 000	150 000
- Provisions affaires contentieuses	48 320	37 654
- Provision pénalité de retard marché SNCFT	263 615	-
Totaux	461 935	642 644

P-4Fournisseurs& Comptes Rattachés

Le poste Fournisseurs & comptes rattachés totalise au 31/12/2019 un solde de 22 660 049DT contre 18 062 223 DT au 31/12/2018. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Fournisseurs ordinaires locaux et étrangers	9542046	10 140 416
- Fournisseurs "effets à payer"	9493499	6 940 647
- Fournisseurs "factures à établir"	3624504	981 160
Totaux	22660049	18 062 223

P-5Autres Passifs Courants

Ce poste présente un solde de 14 421 072DT au 31/12/2019 contre 18 510 211 DT au 31/12/2018. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
Clients créditeurs :	947 363	1 516 366
Tunisie Télécom (avances sur commandes)	268 309	268 309
Autres clients (avances sur commandes)	679 054	1 248 057
- Personnel et comptes rattachés	2 557 502	2 350 498

- Etat et collectivités publiques	397 683	384 839
Retenues à la source à reverser	325 763	313 240
Autres impôts et taxes à payer	71 920	71 599
- Etat, taxes / chiffre d'affaires	4 676 297	3 432 044
- Créditeurs divers (*)	5 112 317	10 108 554
- Dividendes et jetons de présence	729 910	717 910
Totaux	14 421 072	18 510 211

(*) Dont 2 357 869 DT au titre des travaux de sous-traitants réalisés et non facturés.

P-6 Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers

Ce poste présente un solde de 2 070 131DT au 31/12/2019 contre 3 351 714DT au 31/12/2018. Le détail de ce poste se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Concours bancaires	-	704 450
-Echéances à – d'un an	2 070 131	2 647 264
Echéances à moins d'un an (leasing Attijari)	723 293	661 742
Echéances à moins d'un an (leasing BT)	365 019	303 699
Echéances à moins d'un an (départ volontaire)	981 818	981 818
Echéances à moins d'un an (BT) de financement	0	700 005
Totaux	2 070 131	3 351 714

P-7 Engagements Hors Bilan

Le montant des engagements hors bilan émis par la SOTETEL au 31/12/2019 est de 16 597 654DT. Le détail de ces engagements se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Cautions provisoires	152 950	68 800
- Cautions définitives	12 924 747	11 984 855
- Cautions d'avances	994 076	946 716
- Cautions de garantie	2 478 922	3 748 572
- Cautions Douanières	46 960	210 334
Total	16 597 654	16 959 277

NOTES RELATIVES AL'ETAT DE RESULTAT

R-1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation ont atteint au 31/12/2019 un solde de 45 330 816DT contre 49 183 711DT au 31/12/2018 se détaillant comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Ventes, travaux & services locaux	41504734	45 901 171
- Ventes, travaux & services à l'export	2 300 396	1 134 799
- Autres produits d'exploitation	1 525 686	2 147 742
Totaux	45 330 816	49 183 711

R-1-1 Répartition du Chiffre d'Affaires par activité

La répartition du Chiffre d'Affaires par activité est constituée essentiellement par les montants suivants :

ACTIVITES	31/12/2019	31/12/2018	Variation
- RESEAUX D'ACCES	18 682 704	23 891 347	-5 208 643
- CORE & WIRELESS	10 100 290	8 967 016	1 133 274
- SERVICE CONVERGENTS	12 721 740	13 042 807	-321 067
- EXPORT	2 300 396	1 134 800	1 165 596
Totaux	43 805 130	47 035 970	-3 230 840

R-2 Charges d'Exploitation

Les charges d'exploitation ont atteint un solde de 46 642 564DT au 31/12/2019 contre 45 941 632DT au 31/12/2018, sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Achats consommés	23850414	24 310 233
- Charges de personnel	14 321 355	13 159 487
- Dotations aux amortissements et aux provisions	3 261 201	4 092 645
- Autres charges d'exploitation	5 209 594	4 379 267
Totaux	46 642 564	45 941 632

R-2-1 Achats d'approvisionnements consommés

Ce poste présente un solde de 23 850 414 DT au 31/12/2019 contre 24 310 233DT au 31/12/2018. Le détail se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Achats consommés	15 438 121	16 462 197
- Achats de carburants et lubrifiants	858 456	714 684
- Charges de la sous-traitance	7 553 837	7 133 352
Totaux	23 850 414	24 310 233

R-2-2 Charges de Personnel

Les charges de personnel totalisent au 31/12/2019 un montant de 14 321 355 DT contre 13 159 487 DT au 31/12/2018. Ces charges sont détaillées comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Salaires, compléments, indemnités & primes	11 961 549	10 827 917
- Charges sociales légales	2 359 806	2 331 570
Total	14 321 355	13 159 487

R-2-3 Dotations aux Amortissements et aux Provisions

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 3 261 201 DT contre 4 092 645DT au 31/12/2018. Ce solde se présente comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Dotations aux amortissements des immobilisations	1 381 821	1 344 888
- Dotations aux amortissements (certifications technologiques)	15 663	20 970
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	805 681	584 524
- Dotations aux provisions pour risque fiscal	0	454 990
- Dotations aux résorptions des charges reportées	412405	1 649 618
- Dotations aux provisions affaires contentieux	47 920	37 654
- Dotations aux provisions pour risque (pénalité de retard SNCFT)	263 615	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation actifs courants	180 871	-
- Dotations aux provisions pour dépréciation des immo. financ.	153 226	-
Total	3 261 201	4 092 645

R-2-4Autres Charges d'Exploitation

Ce poste présente un solde de 5 209 594 DT au 31/12/2019 contre un montant de 4 379 267DT au 31/12/2018 et qui se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Loyers	121 901	98 656
- Primes d'assurances	336 247	337 232
- Communications et publicités	253 547	121 211
- Déplacement du personnel	149 545	149 700
- Formations du personnel	82 566	112 877
- Honoraires	215 962	219 365
- Location main d'œuvre	291 733	375 746
- Maintenance smart	1 224 439	975 364
- Etudes et expertises (pylônes GSM)	169 347	207 651
- Missions, réceptions, restauration	474 496	284 412
- Autres	69 770	70 845
- Entretiens et réparations	451 195	301 238
- Dons et subventions au personnel	248 087	188 300
- Impôt, taxes et versements assimilés	1 058 592	861 994
- Charges diverses	62 166	74 677
Totaux	5 209 594	4 379 267

R-3 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 1 311 747DT au 31/12/2019 contre un bénéfice de 3 242 080DT au 31/12/2018.

R-3-1 Charges Financières Nettes

Le montant des charges financières arrêté au 31/12/2019 est de 2 197 521DT contre 1 651 820DT au 31/12/2018.

R-3-2 Produits des placements

Le solde de ce poste s'élève à 130 000DT au 31/12/2019 contre 293 950DT au 31/12/2018.

R-3-3 Autres Gains Ordinaires

Le solde de ce poste est de 380 776DT au 31/12/2019 contre 996 252 DT au 31/12/2018.

R-3-4 Autres Pertes Ordinaires

Le solde de ce poste est de 20 182 DT au 31/12/2019 contre 5 306DT au 31/12/2018.

R-4 Impôt sur le Résultat

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt. Le résultat net se présente alors comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
- Résultat comptable avant impôt	-3 018 674	2 875 156
- Impôt sur les sociétés (min d'impôt : 0,2% du CA local brut)	-100 442	-104 380
Résultat Net	-3 119 116	2 770 776

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est élaboré selon le modèle de référence qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds. Ainsi, les flux de trésorerie de l'exercice sont classés en flux provenant des (ou affectés aux) activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

La variation de la trésorerie au 31/12/2019 est positive de 2 334 435DT contre une variation positive de 5 709 786 DT au 31/12/2018 et se détaille comme suit :

DESIGNATIONS	31/12/2019	31/12/2018
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 921 658	12 091 412
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-144 411	-185 997
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-5 442 812	-6 195 629
VARIATION DE LA TRESORERIE	2 334 435	5 709 786

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Arrêté au 31 Décembre 2019 (exprimé en Dinars Tunisiens)

PRODUITS	31/12/2019	31/12/2018	CHARGES	31/12/2019	31/12/2018	SOLDES	31/12/2019	31/12/2018
Ventes travaux & services	43 805 130	47 035 970	Coût de production	23 850 414	24 310 233	Marge sur Coût Matières	19 954 716	22 725 737
Marge sur Coût Matières	19 954 716	22 725 737	Autres charges externes	4 151 001	3 517 273	Valeur ajoutée brute	15 803 715	19 208 464
Valeur ajoutée brute	15 803 715	19 208 464	Impôts et taxes	1 058 592	861 994			
			Charges de personnel	14 321 355	13 159 487	Excédent brut d'exploitation	423 768	5 186 983
Excédent brut d'exploitation	423 768	5 186 983	Autres charges ordinaires	20 182	5 306			
Autres produits ordinaires	1 525 686	2 147 742	Charges financières	2 197 521	1 651 820			
Produits financiers	130 000	293 950	Dotations aux amortissements et aux provisions	3 261 201	4 092 645			
Autres Gains ordinaires	380 776	996 252	Impôt sur les sociétés	100 442	104 380			
						Résultat des activités ordinaires	-3 119 116	2 770 776
Effet positif des modifications comptables		1 275 081						
Totaux	2 460 230	9 900 008	Totaux	5 579 346	5 854 151	Résultat net après modifications comptables	-3 119 116	4 045 857

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
AU 31/12/2019**

DESIGNATIONS	TERRAINS	CONSTRUCT IONS	MAT.DE CHANT. ET OUTILLAGES	MAT.DE TRANSPORT	M.M.B.	MAT. INFORMAT.	AAI	LOGICIELS ORACLE	LOGICIELS ORACLE	Logiciel En cours	MAT.INF. EN COURS	TOTAUX (TND)
V. BRUTE DES IMMOB. AU 01-01-2019	1 420 010	7 863 538	11 091 490	5 254 859	872 597	1 552 326	376304	355 303	588 583		54 190	29 429 200
IMMOBILISATIONS ACQUISES EN 2019		244 935	275 691	529 217	83 074	63 712			3 577	59 522		1 259 728
CESSIONS EN 2019			-1 005 370	-198 685	-35 385	-168 711						-1 408 151
V. BRUTE DES IMMOB. AU 31-12-2019	1 420 010	8 108 473	10 361 811	5 585 391	920 286	1 447 327	376 304	355 303	592 160	59 522	54 190	29 280 777
AMORTISSEMENTS AU 01/01/2019		3 315 344	10 165 853	3 390 818	853 779	1 320 749	376 304	355 303	588 583			20 366 733
DOTATIONS 2019		212 149	435 843	657 724	12 604	62 672			829			1 381 821
CESSIONS IMMOBILISATIONS EN 2019			-1 005 370	-178 208	-35 385	-168 711						-1 387 674
AMORTISSEMENTS AU 31-12-2019		3 527 493	9 596 326	3 870 334	830 998	1 214 710	376 304	355 303	589 412			20 360 880
VAL.NETTES DES IMMOB. AU 31-12-2019	1 420 010	4 580 980	765 485	1 715 057	89 288	232 617	0	0	2 748	59 522	54 190	8 919 897

4. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE /L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL (S.A)

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 05 juillet 2019, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société « SOTETEL (S.A)», arrêtés au 31 décembre 2019. Ces états comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de 64 564 850 dinars, un déficit de 3 119 116 dinars et une trésorerie positive à la fin de la période de 4 082 326 dinars.

Opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « SOTETEL (S.A)» au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Par ailleurs, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- 1- La SOTETEL a engagé courant l'année 2019 un projet de migration de la Plateforme Oracle E-Business Suite vers une nouvelle plateforme.

La revue de la démarche de pilotage et de mise en œuvre de ce projet, a relevé plusieurs insuffisances relatives essentiellement à la documentation de la démarche de reprise adoptée et aux travaux de certification dynamique de la migration. En effet, l'assurance du bon déroulement du projet de migration est faible en raison de l'absence de traçabilité et de manque de documentation sur ce projet.

Ainsi, et en absence d'une piste d'audit fiable, l'impact de ce projet sur les soldes d'ouverture et les opérations effectuées courant l'année 2019 avant la migration, ne peut être estimé de façon fiable.

- 2- Certaines procédures de comptabilisation se basent sur des informations envoyées par la direction technique et gérées en extra système Oracle. Cette démarche concerne essentiellement les comptes d'engagements et de régularisation de fin de période.

En absence de gestion de plusieurs attributs permettant le lettrage automatique, cette situation a alourdi la tâche de suivi et de justification de ces comptes.

Au 31/12/2019, plusieurs comptes, à l'instar des comptes « fournisseurs factures non parvenues » et des comptes « charge de sous-traitance », demeurent non justifiés. L'impact éventuel des travaux de justification et de fiabilisation de ces comptes, ne peut être déterminé à la date d'émission de notre rapport.

- 3- Comme il est indiqué au niveau de la note aux états financiers n° 4 - « Evénements postérieurs à la date de clôture », la situation sanitaire liée à la pandémie COVID-19 à laquelle la Tunisie fait face, risque d'avoir des répercussions sur les activités futures de la société.

Ces évènements ne nécessitent aucun ajustement des états financiers de la société au titre de l'exercice 2019. Cependant, ils peuvent avoir une incidence sur la situation financière de la société au cours des exercices futurs. A l'état actuel des choses, et sur la base des informations disponibles, l'impact éventuel de la pandémie COVID-19 sur l'activité et la situation financière de la société ne peut pas être estimé.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que

celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 2) du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Nos conclusions, font état de certaines insuffisances au niveau des procédures susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Ces insuffisances, telles que développées dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, résultent principalement d'une inadéquation des procédures de contrôle, y compris les contrôles comptables, et des insuffisances du système d'information de la SOTETEL.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires à mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur

Tunis, le 15 Juillet 2020

P/ Le Groupement
*Auditing, Advisory, Assistance & Accounting
Consulting & Financial Firm*

Wadi TRABELSI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de la Société SOTETEL

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées réalisées ou reconduites durant l'exercice clos le 31 décembre 2019, conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et façon étendue l'existence éventuelle d'autres conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre Conseil d'Administration ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. Conventions avec la société « Tunisie Télécom »

- Suivant des contrats de locations conclus avec la société « Tunisie Telecom », la « SOTETEL » a donné en location à cette dernière :
 - Un local sis à Sfax d'une superficie de 76 m². Le loyer annuel de l'exercice 2019 s'est élevé à 31 013 DT en hors taxes.
 - Un immeuble sis à Ksar Said. Le loyer annuel de l'exercice 2019 s'est élevé à 154 370 DT en hors taxes.
 - Une surface d'une superficie de 40 m² d'un immeuble sise à la zone industrielle de Sousse pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2019 s'est élevé à 10 949 DT en hors taxes.
 - Une superficie de 30 m² de la terrasse du bâtiment sis à Charguia II pour l'installation d'une station GSM avec les équipements y afférents. Le loyer annuel de l'exercice 2019 s'est élevé à 8 255 DT en hors taxes.

2. Conventions avec la société « ATI »

Une créance comptabilisée envers la Société "ATI" pour un montant de 80 443 DT, dont 80 000 DT constatée au niveau du compte "factures à établir" depuis l'exercice 2015 et 443 DT constaté au niveau du compte « client » depuis 2010. Au 31/12/2019, cette créance est totalement provisionnée.

3. Conventions avec la société « SRS »

Une créance envers la société "SRS" d'un montant de 10 362 DT constatée au niveau du compte "débiteurs divers" représentant des remboursements des frais en faveur de cette dernière, comptabilisé depuis l'exercice 2005 et provisionnée au 31/12/2019 à concurrence de 7 002 DT.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et les engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- En application des décisions du Conseil d'Administration en date du 19/03/2018 portant nomination du Directeur Général, la rémunération de ce dernier été fixé comme suit :
 - Une rémunération fixe nette mensuelle de 8 000 Dinars servie sur 12 mois révisée à 9 000 Dinars à partir du 01/04/2019 par décision du conseil d'administration réunit en date du 02/05/2019.

- Une rémunération variable calculée en fonction des réalisations par rapport aux objectifs, comme suit :
 - o 20% des rémunérations brutes annuelles suite à la réalisation de l'objectif conformément au budget 2019.
 - o 10% des rémunérations brutes annuelles en cas d'augmentation de l'EBITDA budgétisé de 20% supplémentaires (décidée par le conseil d'administration du 02/05/2019),
- Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie des avantages en nature suivants :
 - o Une Voiture de fonction.
 - o L'équivalent de 500 litres de carburant par mois.
 - o Frais de téléphone fixe à raison de 120 DT par trimestre.
 - o Frais de téléphone mobile contre présentation de factures.
 - o Assurance groupe.
- En application de la décision du conseil d'administration du 02/05/2019, la rémunération du Directeur Général Adjoint est fixée par le Directeur Général.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le conseil d'administration et soumis à l'approbation de l'assemblée Générale ordinaire. Les jetons de présences décidés au titre de l'exercice 2018 lors de l'AGO du 05 Juillet 2019 totalisent un montant brut total de 52 500 Dinars.
- La rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit décidée par l'AGO du 05 Juillet 2019 totalisent un montant annuel brut de 15 000 Dinars.

Les obligations et engagements de la SOTETEL envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit :

	Directeur Général		DGA		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2019
Avantages à court terme	198 283	-	94 765	-	52 500	-
Avantage postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Paievements en actions	-	-	-	-	-	-
Total	198 283	-	94 765	-	52 500	-

Par ailleurs, au 31/12/2019, une provision d'un montant de 16 683 DT a été constatée représentant une prime en faveur du Directeur Général Adjoint.

En dehors des conventions et opérations précitées, nous n'avons pas été informés, par vos dirigeants, d'autres conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 24 avril 2020

P/ Le Groupement

*Auditing, Advisory, Assistance & Accounting
Consulting & Financial Firm*

Wadi TRABELSI

5. ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 DECEMBRE 2020

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019 ;
2. Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2019 ;
3. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2019 ;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2019 ;
5. Quitus aux Administrateurs ;
6. Jetons de présences ;
7. Nomination des Administrateurs ;
8. Poursuite du programme de rachat des actions ;
9. Approbation de la mise en conformité des statuts avec la loi N° 2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement ;
10. Pouvoirs.

6. PROJET DE RESOLUTIONS DE L'AGO

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les modalités d'organisation à distance de sa tenue.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard enregistré dans sa tenue qui ne lèse pas les intérêts des actionnaires.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion relatif à l'exercice clos au 31 Décembre 2019, tel qu'arrêté par le Conseil d'Administration.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport du Conseil d'Administration, du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les États financiers au 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître des capitaux propres de 22 999 919DT y compris un résultat net déficitaire de l'exercice s'élevant à -3 119 116 DT et un total du bilan de 64 564 850 DT.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture et examen du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions prévues à l'article 200 et suivants et l'article 475 du code

des sociétés commerciales, conclues au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, approuve les conventions qui y figurent.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter le déficit de l'exercice 2019 pour un montant de 3 119 116 DT comme suit :

- Amortissements différés : 1 397 484 DT
- Pertes reportées : 1 721 632 DT

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne sans réserve aux Administrateurs quitus pour leur gestion au titre de l'exercice 2019.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de :

- Reconduire les jetons de présence du Conseil d'Administration d'un montant brut Total de 52.500 DT au prorata des présences au titre de 2019.
- Reconduire la rémunération des Membres du Comité Permanent d'Audit d'un montant annuel brut Total de 15 000 DT, les modalités de répartition sont fixées par le Conseil d'Administration.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide :

1. La ratification de la nomination en qualité d'Administrateur de Mr Samir Saied
2. La nomination en qualité d'administrateur indépendant de Mr Mohamed Mallassi
3. Le renouvellement du mandat d'Administrateur de Tunisie Télécom ;

La durée de leurs mandats commence à partir de l'exercice 2020 et prendra fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

Les Administrateurs acceptent leurs nominations et déclarent qu'ils ne se trouvent dans aucun cas d'incompatibilité, d'interdiction ou de déchéances prévues par la loi. Ils informent l'Assemblée Générale Ordinaire des fonctions de direction occupées par eux dans d'autres sociétés et cela conformément aux dispositions des articles 192 et 193 du CSC.

DIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de la loi 94-117 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise la SOTETEL à poursuivre le programme de rachat de ses propres actions dans les mêmes termes et ce pour une période ne pouvant dépasser trois années.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la version modifiée des statuts en conformité avec la loi N° 2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement, apportées par le Directeur Général et approuvées par le Conseil D'administration.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au mandataire social ou à son représentant pour procéder aux formalités légales requises pour le dépôt, l'enregistrement et la publication.

2019



Adresse

Rue des entrepreneurs,
Z.I Charguia II, Aéroport,
B.P 640, 1080 Tunis Cedex

Sotetel Smart Enabler



Téléphone & Fax

Tel. : +(216) 71 941 100
Fax : +(216) 71 940 584



Site web

www.sotetel.tn